

Des moyens accrus pour atteindre notre vision de développement

La Conférence régionale des élus de l'Outaouais (CRÉO) a obtenu la confirmation, par la ministre des Affaires municipales et des Régions, Mme Nathalie Normandeau, de l'augmentation substantielle des budgets des CRÉs pour les cinq prochaines années.

Ainsi, dès cette année, la CRÉO verra son enveloppe budgétaire passer de 1,6 Million à plus de 2,5 M\$ (2 536 686\$), ce qui constitue une augmentation de plus de 57,6% par rapport au budget de 2006-2007. Cette augmentation signifie une bonification de plus de 927 000\$ de l'enveloppe du Fonds de développement régional (FDR).

Le président de la CRÉO, M. Marc Carrière, se dit très heureux de cette annonce, qui permettra à la CRÉO et ses partenaires de continuer le travail de mise en œuvre d'actions régionales structurantes répondant aux enjeux de développement identifiés dans la Planification stratégique régionale (PSR) 2007-2012:



« Ces actions portent sur les priorités d'intervention identifiées sous les cinq axes de développement de la PSR. La bonification importante du FDR annoncée aura un effet levier sur le nombre et la qualité des interventions régionales que nous pourrions soutenir afin de réaliser notre vision commune de développement. » de préciser Monsieur Carrière, en présence du ministre responsable de la région, M. Benoit Pelletier, et du député de Hull, M. Roch Cholette, lors de l'annonce officielle.

Cette augmentation significative est le résultat d'une nouvelle méthode de répartition de l'enveloppe globale entre les différentes régions du Québec, qui a été instaurée par le gouvernement. 50% de l'enveloppe est réparti en parts égales, l'autre 50% est réparti en fonction du revenu personnel disponible, du poids démographique, et pour finir, de la densité et de la distance du territoire d'intervention.

« Les facteurs déterminants à la base de notre augmentation, soit la 4^{ème} en importance au Québec, sont le revenu personnel disponible et le poids démographique de la région. Nous sommes heureux de voir que nos interventions soutenues, visant à démontrer nos particularités socio-économiques, ont porté fruit » de conclure M. Carrière.

À SURVEILLER

15 octobre 2007

Conseil d'administration de la CRÉO

10h30

Club de golf Royal Papineau du Lac d'Argile,
65, chemin du Golf, Notre-Dame-de-la-Salette

Table régionale d'harmonisation sur les véhicules hors route (VHR) en Outaouais

Les travaux vont bon train

Suite à l'adoption de la Loi sur les véhicules hors-route (VHR) en juin 2006, le ministère des Transports du Québec a mandaté la CRÉO, qui a procédé à la mise en place d'une Table de concertation régionale ayant pour mandat d'harmoniser le développement des sentiers de VHR au sens de la nouvelle loi:

« Le principal mandat de la Table est d'identifier et de faire reconnaître les sentiers interrégionaux sur le territoire de l'Outaouais, et ce, dans une recherche d'harmonie avec les riverains de ces sentiers tout en considérant les problèmes de sécurité, de santé publique et de protection de l'environnement. » de préciser la présidente de la Table, Mme Jocelyne Houle, membre du c.a. de la CRÉO.

La Table est composée de représentants des Fédérations de clubs de motoneige et de QUAD, de l'Union des producteurs agricoles (UPA), de la Sûreté du Québec, des producteurs forestiers, des groupes environnementaux, des citoyens riverains ainsi que de représentants des ministères et organismes concernés, soit: le ministère des Ressources naturelles et de la Faune, Tourisme Outaouais, l'Agence de santé et des services sociaux et Transport Québec. Pour s'assurer d'une représentation régionale et locale, la CRÉO a également demandé aux MRCs de la région et à la ville de Gatineau d'y déléguer des représentants.

Les travaux de la Table ont mené notamment à l'élaboration de critères d'évaluation des sentiers existants afin de mieux connaître le portrait actuel. Certains sentiers sont en processus d'évaluation afin d'être reconnus, et ce, autant pour leur pérennité, pour l'éloignement des habitations que pour l'inclusion dans les schémas d'aménagement. La Table a également pris connaissance des problématiques locales et régionales existantes, notamment les liens manquants ainsi que le contournement des Parcs tels le Parc de la Gatineau et le Parc de Plaisance.

Les véhicules hors-route (VHR) génèrent des retombées de près de cinq millions (5M \$) dans les communautés locales de l'Outaouais alors qu'on retrouve plus de 1 200 km de sentiers Quad et plus de 2 700 km de sentiers de motoneige répartis sur tout le territoire.

RAPPEL – 2^{ème} Appel de projets – 31 octobre 2007 Fonds régional d'investissement jeunesse (FRIJ)

La Table Jeunesse Outaouais (TJO) sollicite les jeunes promoteurs de la région ayant des projets « par et pour les jeunes » à présenter leurs demandes de financement, dans le cadre du 2^{ème} appel de projets du FRIJ, d'ici le **31 octobre 2007, à 16h30**.

Cet appel de projets est réalisé dans le cadre du volet « FRIJ - Projets jeunesse locaux (PJJ) », qui vise à soutenir les initiatives des jeunes selon leurs priorités, leurs préoccupations et leurs passions. L'enveloppe globale réservée pour cet appel de projets est de 125 000\$ pour une subvention maximale de 25 000\$ par projet retenu.

Les projets déposés doivent porter sur l'une des priorités établies par la TJO en lien avec la Stratégie d'action jeunesse 2006-2009 et la Planification stratégique régionale (PSR) 2007-2012 de l'Outaouais, tout en visant à améliorer la situation des jeunes de la région.

Pour obtenir le guide et le formulaire de demande, consultez le site Web de la TJO au www.tjo.ca (section FRIJ) ou encore, contactez la TJO au (819) 663-2480 (poste 238).